



CONGRÈS 2025

de la Société Française de Santé Publique

#SFSP2025 ● LILLE ● 5 - 7 NOVEMBRE

SYMPO 14 - SYMPOSIUM

Santé mentale publique et démocratie en santé

Comment faire ensemble autrement ?

Stéphanie Larchanché & Lynda Sifer-Rivière

Animatrices du symposium

Introduction générale

Contexte

Constat partagé et éprouvé sur le terrain de l'accompagnement des personnes en grande précarité

- Écartées des espaces de décision
- Éloignées des dispositifs de soin et de soin en santé mentale
- Vulnérabilité renforcée (méfiance, isolement, ruptures de parcours)
- Difficulté de participation et co-construction

Introduction générale

Problématique

Penser la démocratie en santé mentale publique = précisément chercher comment faire ensemble autrement :

- Créer des espaces de confiance,
- Soutenir l'initiative et la parole des personnes concernées,
- Imaginer de nouveaux liens entre institutions, professionnels, citoyens et personnes accompagnées

Objectif général du symposium

Rendre visible 4 initiatives qui se déploient dans une diversité d'espaces d'action et des contextes différents :

- 1) Co-construction d'un projet d'accompagnement pour les patients de l'EMPP de Dunkerque
- 2) Permanence juridique inconditionnelle visant à garantir l'accès aux droits des personnes migrantes et à lutter contre les politiques migratoires restrictives (Paris-IDF)
- 3) Dispositif de médiation au sein des LHSS du Samu social de Paris
- 4) Classe de français en Lycée, région parisienne

Une lecture syndémique

Le concept de syndémie, forgé par Merrill Singer

Le terme « syndémie » (de *synergistic epidemic*) désigne l'interaction entre plusieurs problèmes de santé et leurs déterminants sociaux, qui se renforcent mutuellement dans un contexte de vulnérabilités structurelles (pauvreté, exclusion, discriminations, violences...).

Une approche syndémique en santé mentale publique :

La souffrance psychique **n'est jamais isolée**

Elle s'articule à des déterminants **sociaux, juridiques, éducatifs, etc.**

→ Nécessité de réponses **intersectorielles et inclusives, territorialisées, transversales, "pas strictement sanitaire"**

4 perspectives croisées

- **Stéphanie Larchanché**, anthropologue et thérapeute, association Résonance

Relier les entre-deux du soin : co-construire l'accompagnement avec les personnes suivies par l'EMPP.

- **Lynda Sifer-Rivière**, sociologue (SESSTIM, Aix-Marseille-Université), associée à l'UR EST, Université Paris-Saclay)

Le droit, une porte d'entrée en santé mentale publique ? Le cas de l'accompagnement administratif et juridique des migrants.

- **Dr Florence Louppe** (médecin généraliste) et **Dr Stéphanie Puechavy** (psychiatre)

Un dispositif de médiation en LHSS pour restaurer le lien social et thérapeutique.

- **Félice Azéma**, professeure agrégée de français

Santé mentale et inégalités éducatives : prendre soin des élèves à travers l'enseignement du français

Stéphanie Larchanché

Relier les entre-deux du soin

***Co-construire l'accompagnement avec les personnes suivies
par l'EMPP***



Résultats de notre première démarche diagnostique

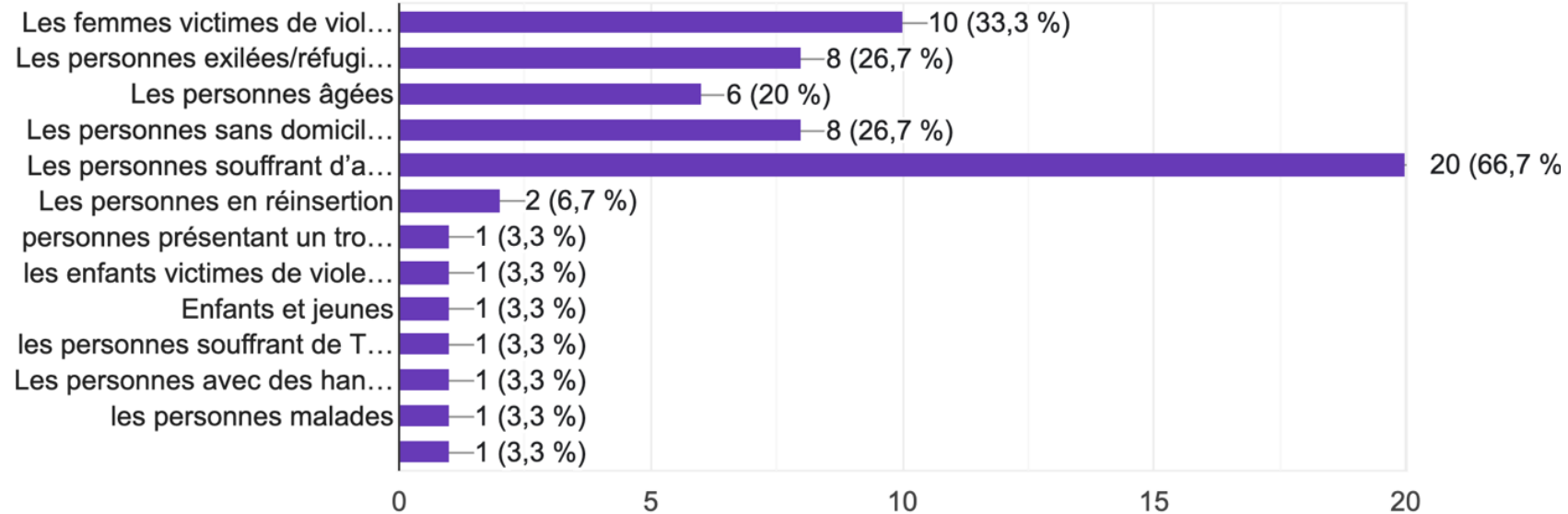
Enquête réalisée auprès de 30 professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social du secteur de Dunkerque (questionnaire Google Forms)

Les publics en difficulté

Résultat: prépondérance des personnes souffrant d'addictions, suivi des femmes victimes de violences, des personnes sans domicile, des personnes exilées et des personnes âgées

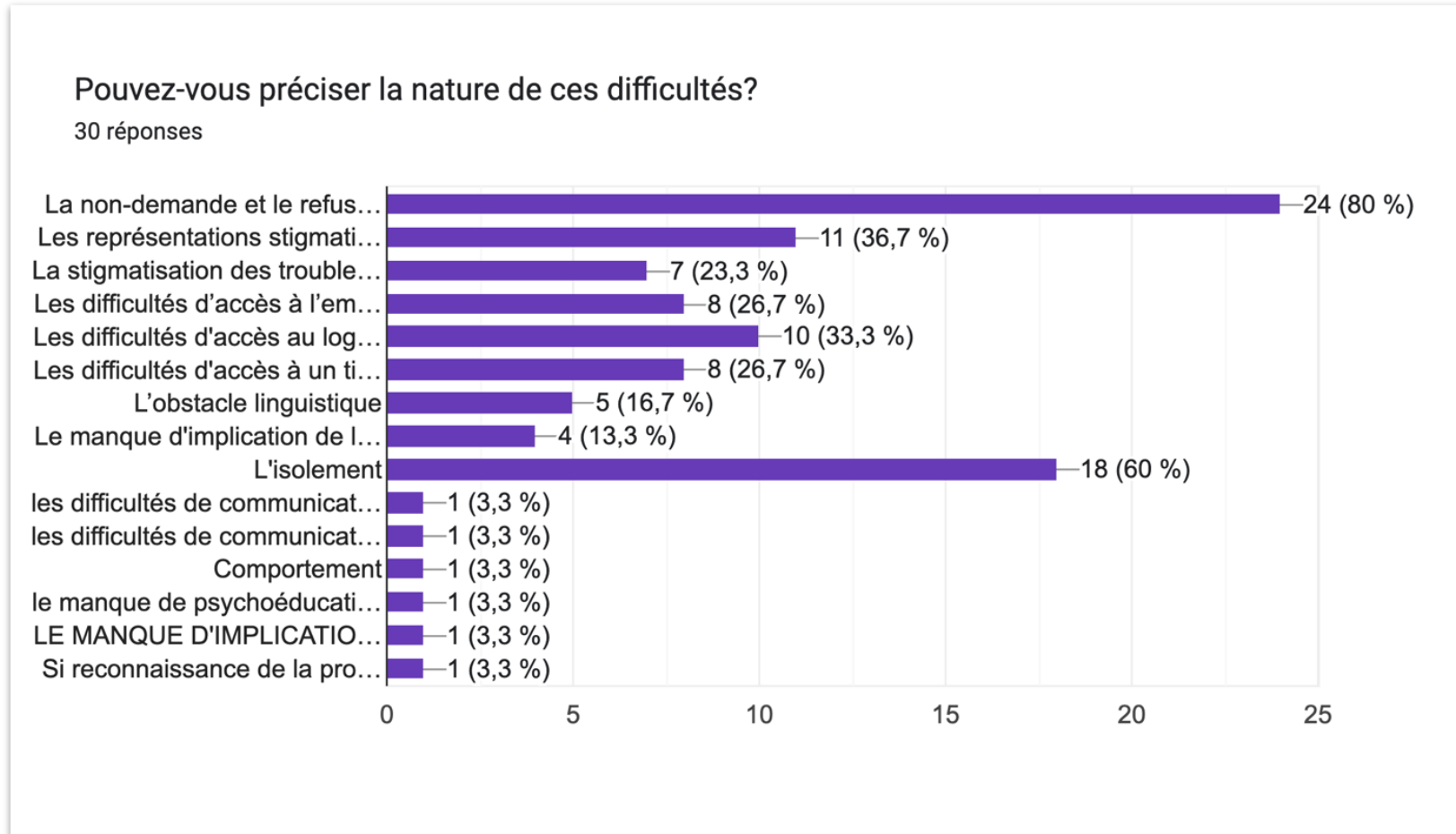
Quelles sont les publics qui vous posent le plus de difficultés pour l'accompagnement en santé mentale ?

30 réponses



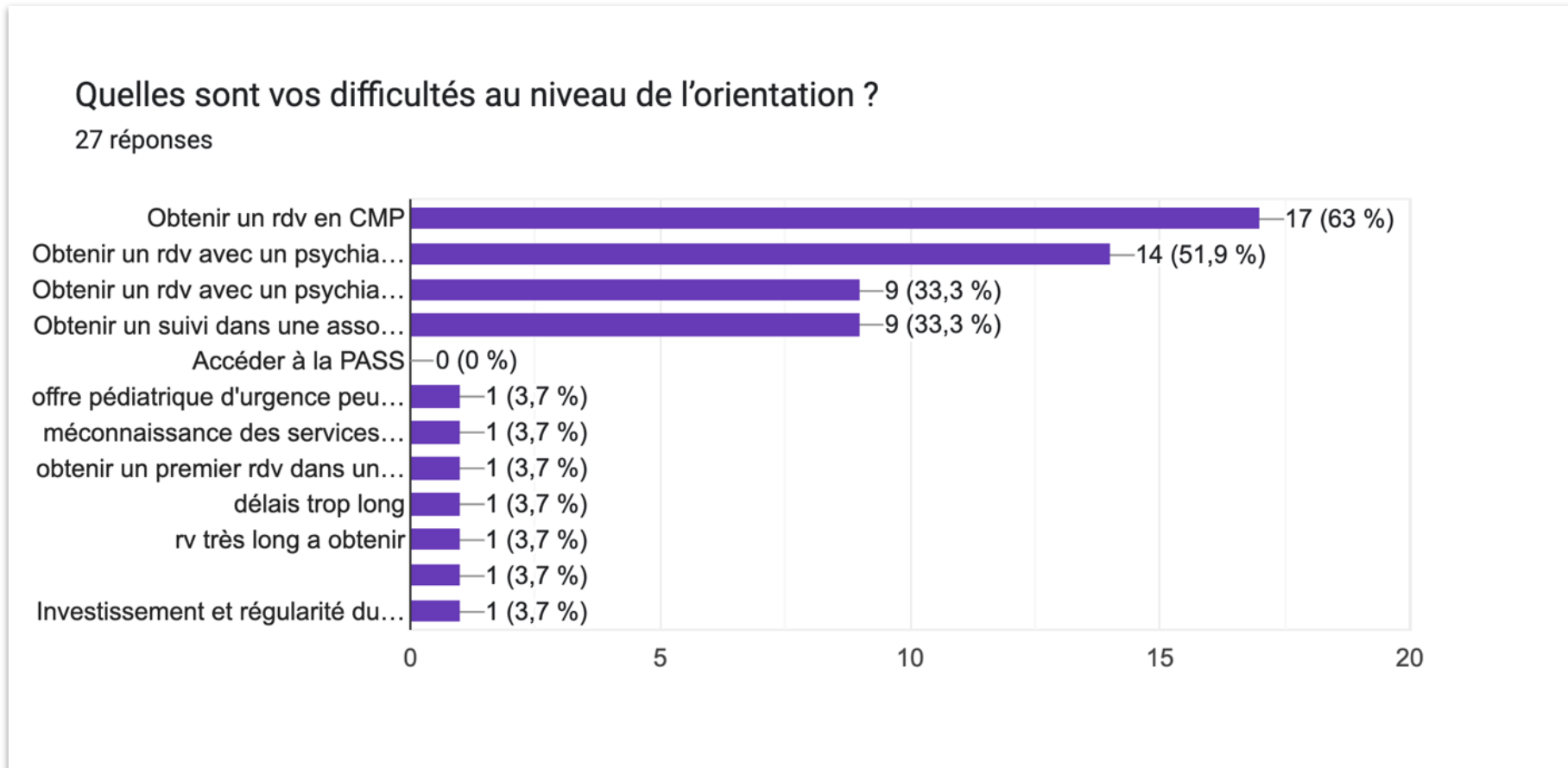
La nature des difficultés

Résultat: la non-demande, le refus de soins et l'isolement figurent en tête de liste des difficultés rencontrées par les professionnels



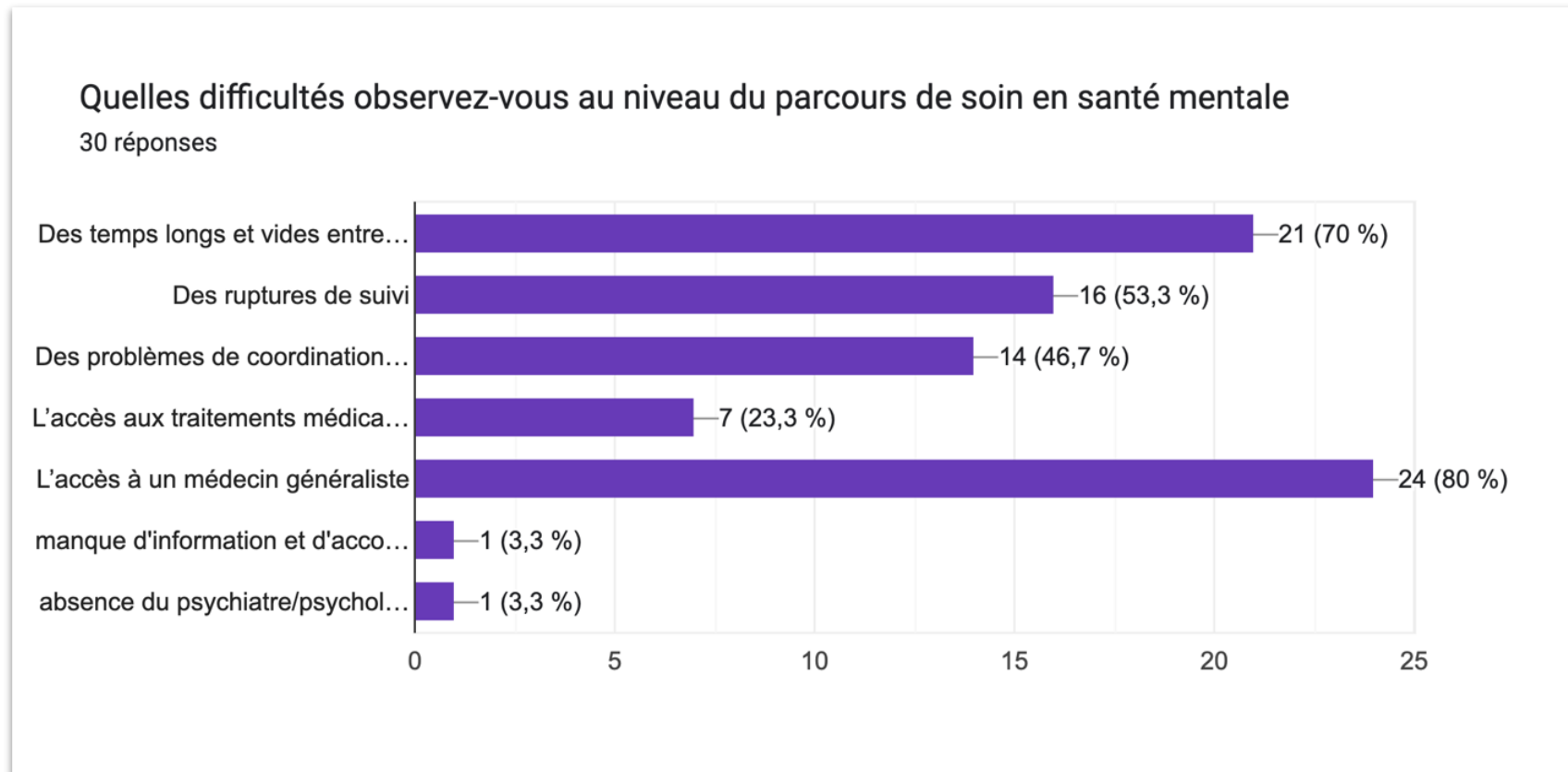
Focus: Les difficultés d'orientation

Résultat: au niveau de l'orientation, les principales difficultés relevées concernent l'obtention d'un rdv en CMP, avec un psychiatre/psychologue à l'hôpital (1) ou en libéral (2), ou avec une association dédiée à la santé mentale



Focus: Les difficultés du parcours

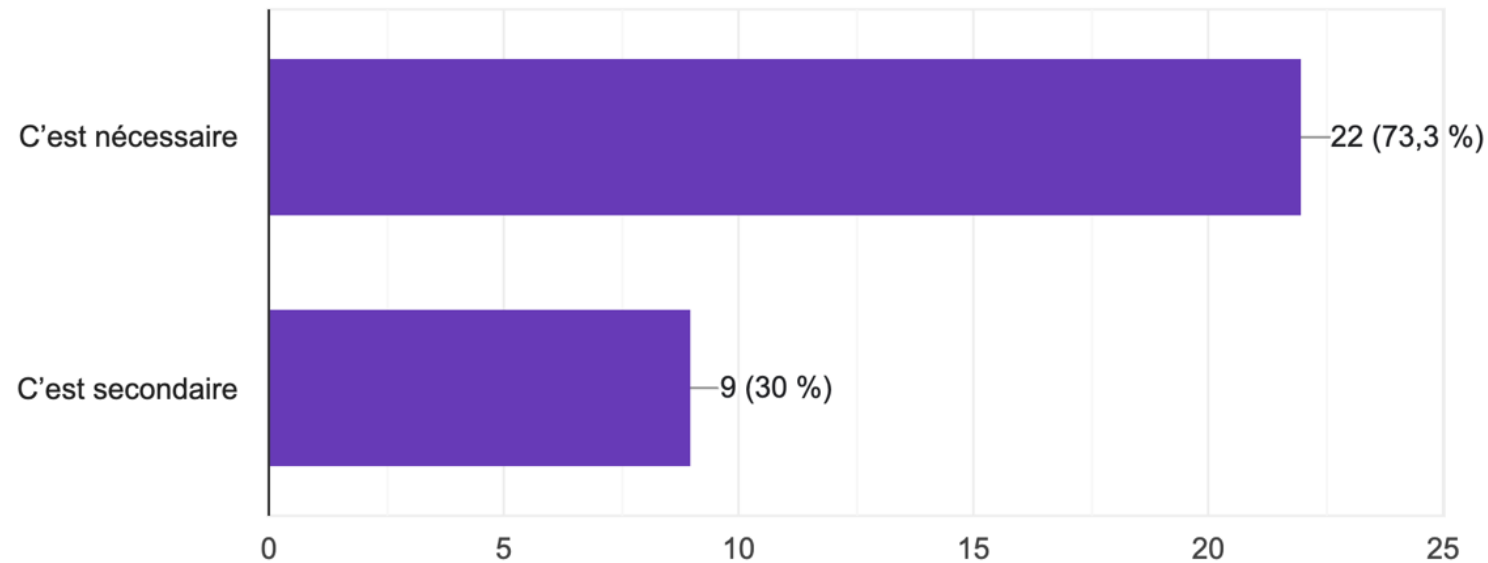
Résultat: au niveau du parcours de soins, les difficultés majeures concernent l'accès à un médecin généraliste, des temps longs et vides entre les rendez-vous, des ruptures de suivi, et des problèmes de coordination entre les professionnels de l'accompagnement



Prendre soin du lien: l'accompagnement collectif

Que pensez-vous d'un accompagnement de bien-être collectif (visites culturelles, ateliers artistiques ou sportifs, groupes de parole, groupes de thérapie corporelle/pleine conscience, etc.)?

30 réponses

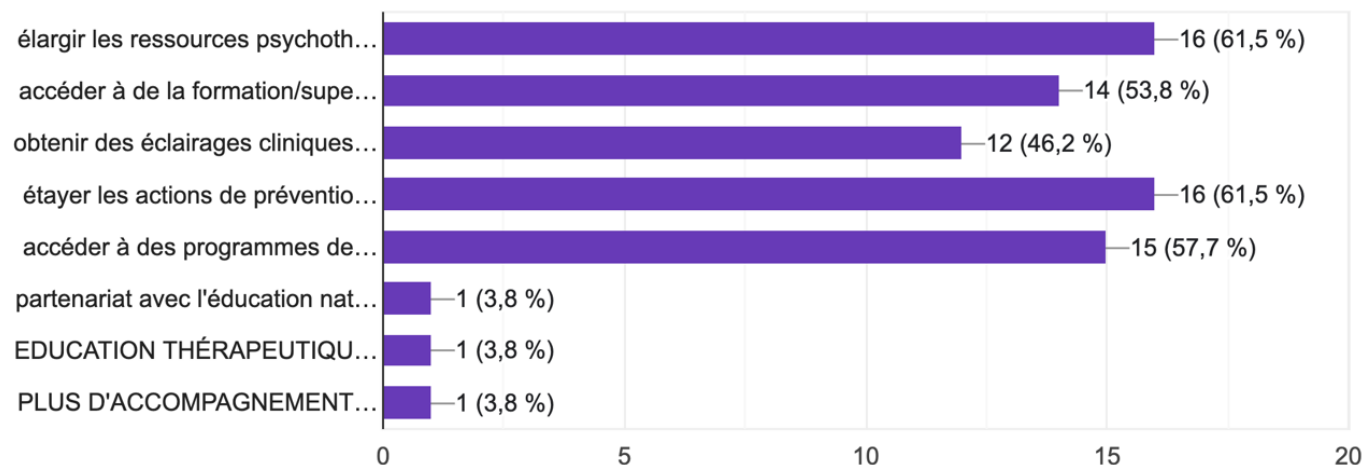


Axes de collaboration avec le réseau

Besoins: élargir les ressources psychothérapeutiques (notamment sur l'accompagnement collectif); étayer les actions de prévention/sensibilisation sur le territoire; accéder à des programmes de pair-aidance; accéder à de la formation/supervision; obtenir des éclairages cliniques ponctuels (sur l'approche transculturelle/psychosociale)

Quels enjeux de coopération/partenariat avec notre association seraient les plus importants ?

26 réponses



Lynda Sifer-Rivière

Le droit, une porte d'entrée en santé mentale publique ?

L'exemple de l'accompagnement administratif et juridique des migrants



Introduction générale

Comment une pratique associative, collective et militante s'est transformée, peu à peu, en une porte d'entrée à la fois vers les droits et vers les soins avec les migrants pour ne pas dire grâce aux migrants ?

Comment l'accompagnement juridique est devenu un accompagnement relationnel, éthique et pragmatique, une manière de tenir ensemble face à la précarité et à la violence institutionnelle ?

Terrain, position et méthode



Garantir l'accès aux droits et aux soins de santé », manifestation contre la loi sur l'asile et l'immigration, 2018.
Source : matériel de terrain de l'auteure (source primaire)

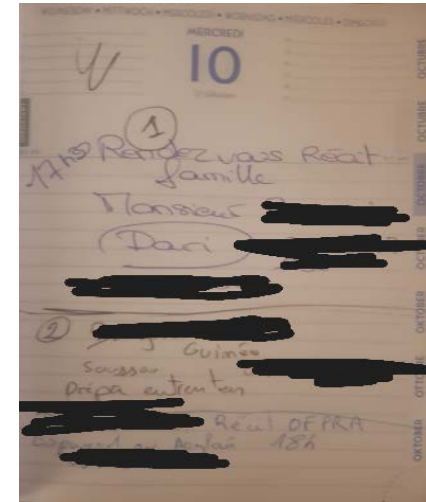
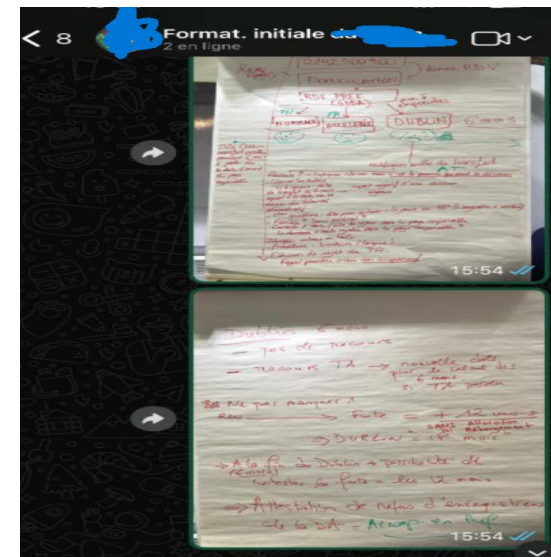
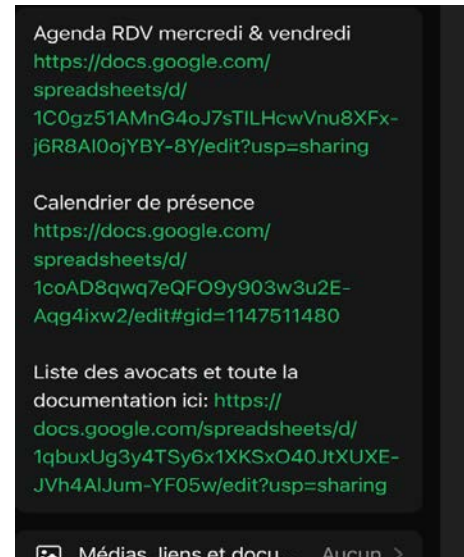
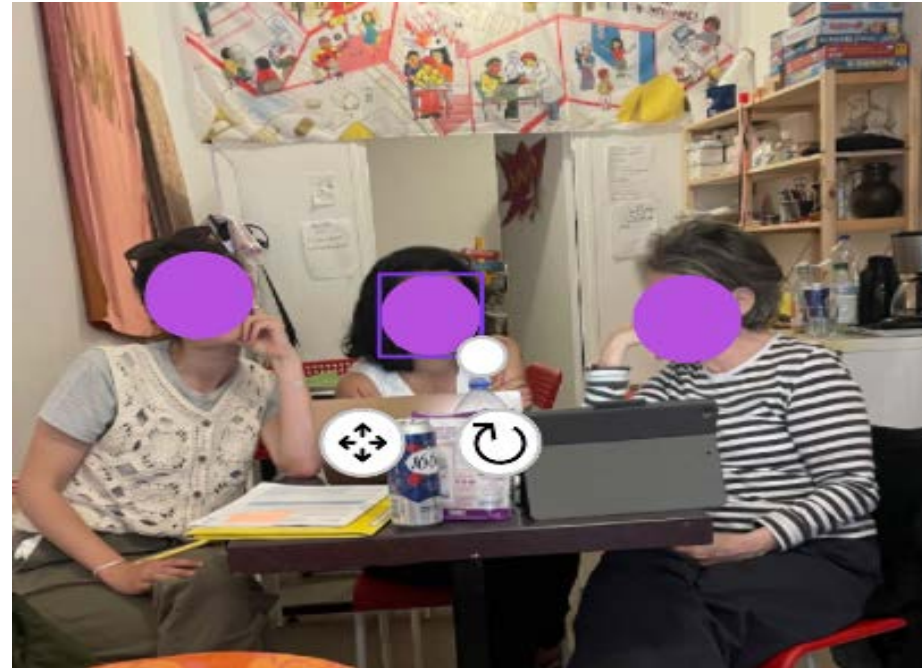
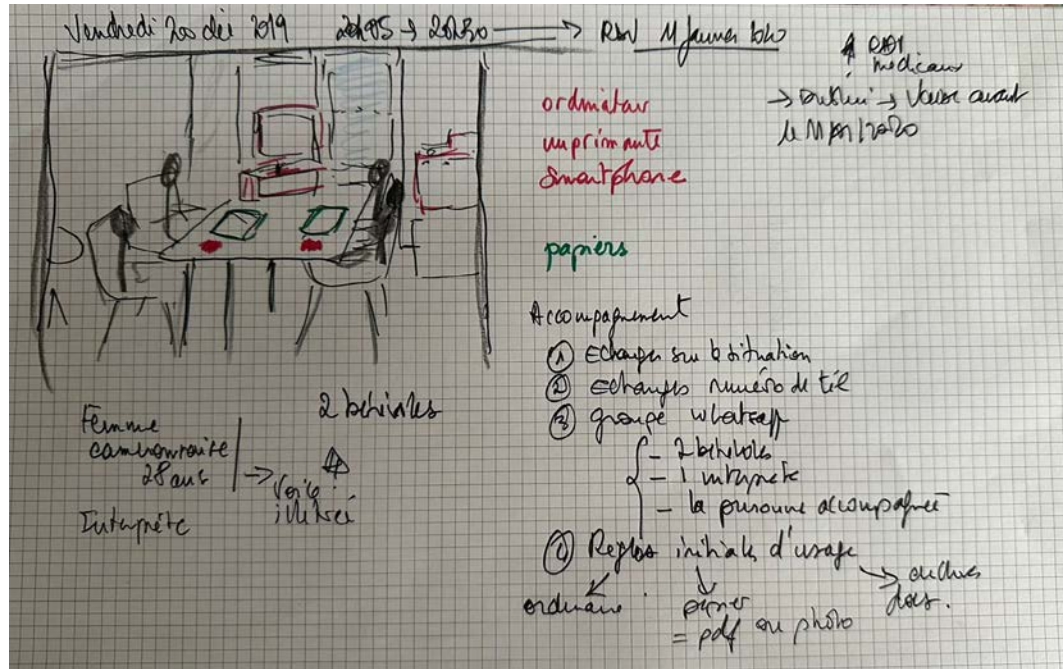


Manifestation « Personne n'est illégal » contre le projet de loi Darmanin, 2024.
Source : matériel de terrain de l'auteure (source primaire)



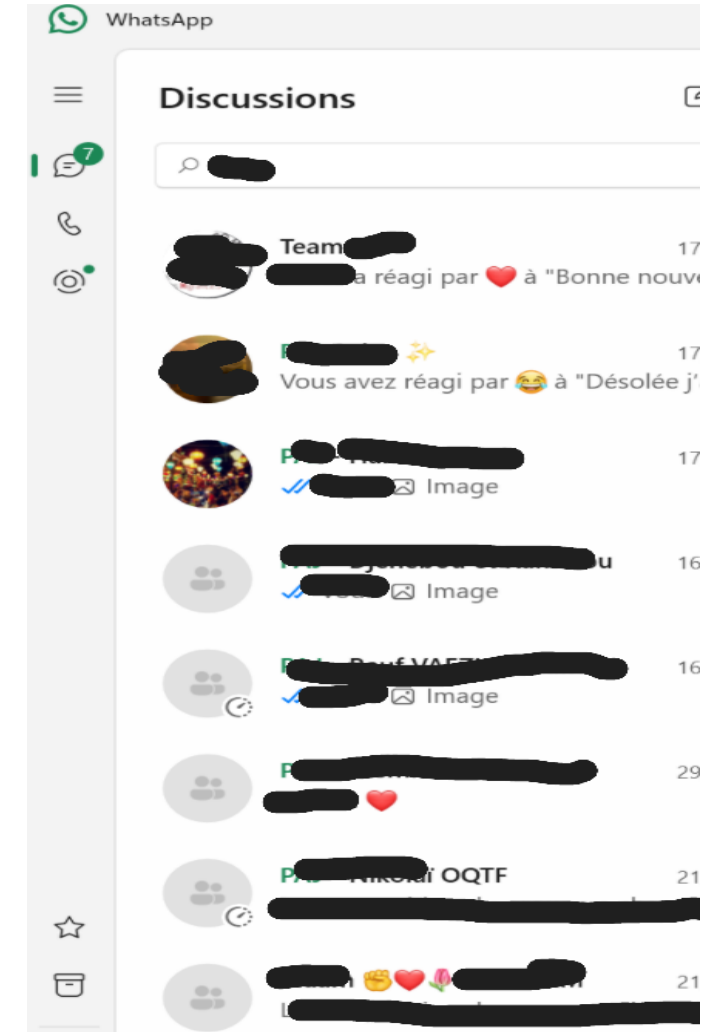
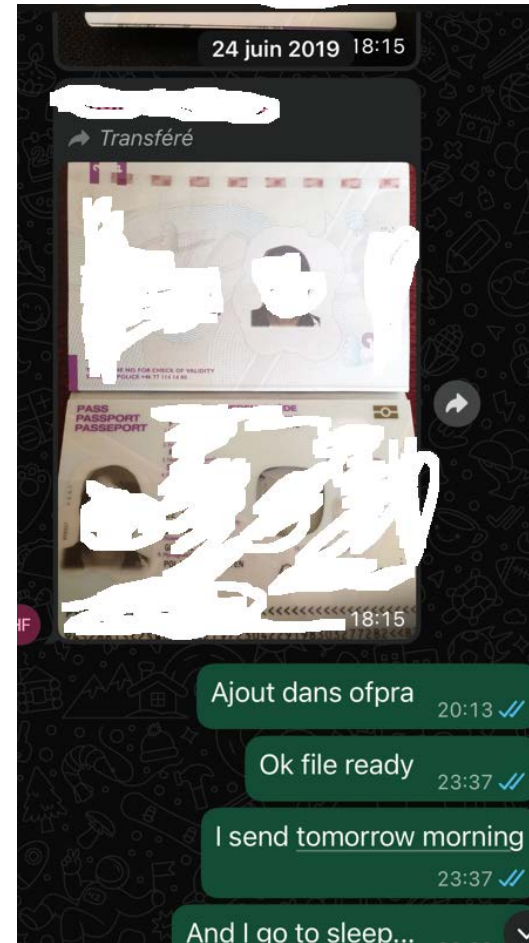
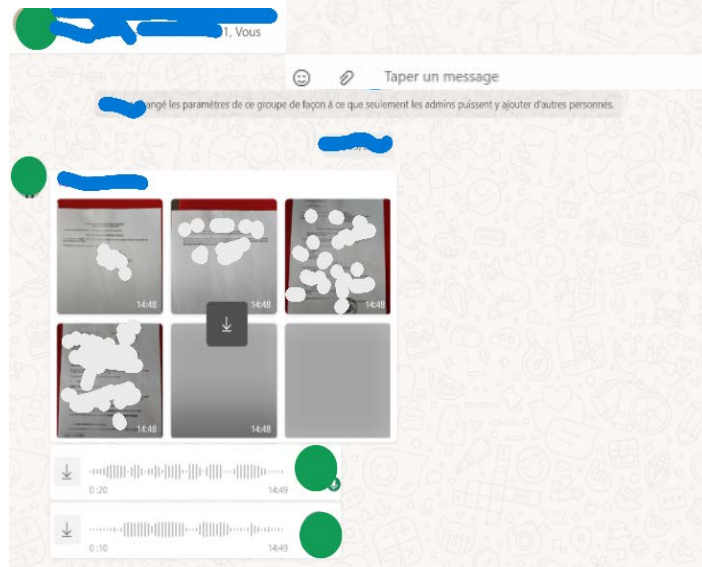
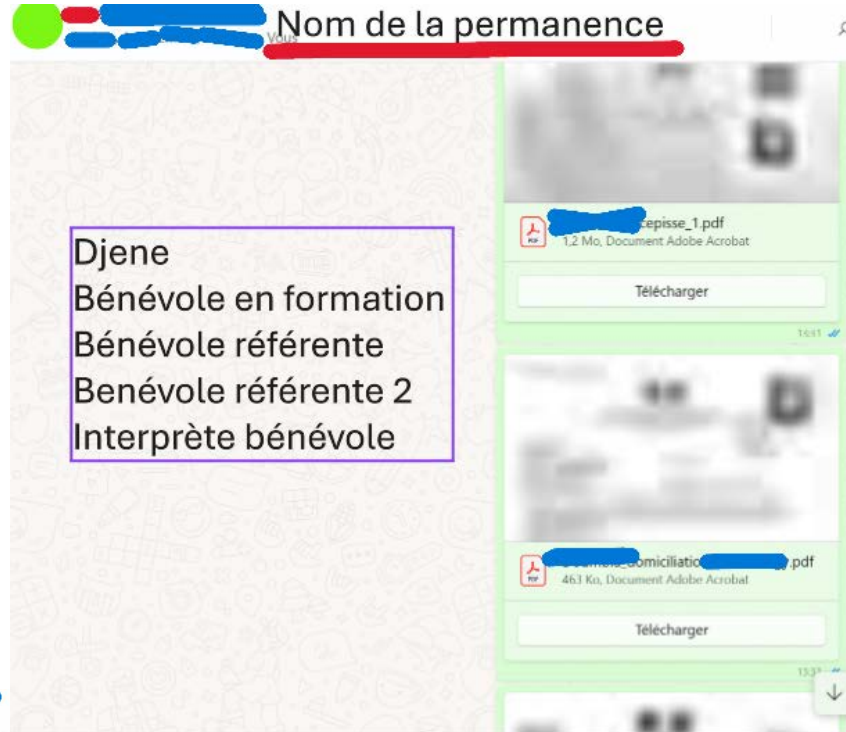
Source : « Dream team » matériel de terrain de l'auteure (source primaire)

Terrain, position et méthode



Source : matériel de terrain de l'auteur 2016-2025 (source primaire)

Terrain, position et méthode



Le droit comme espace de soin collectif

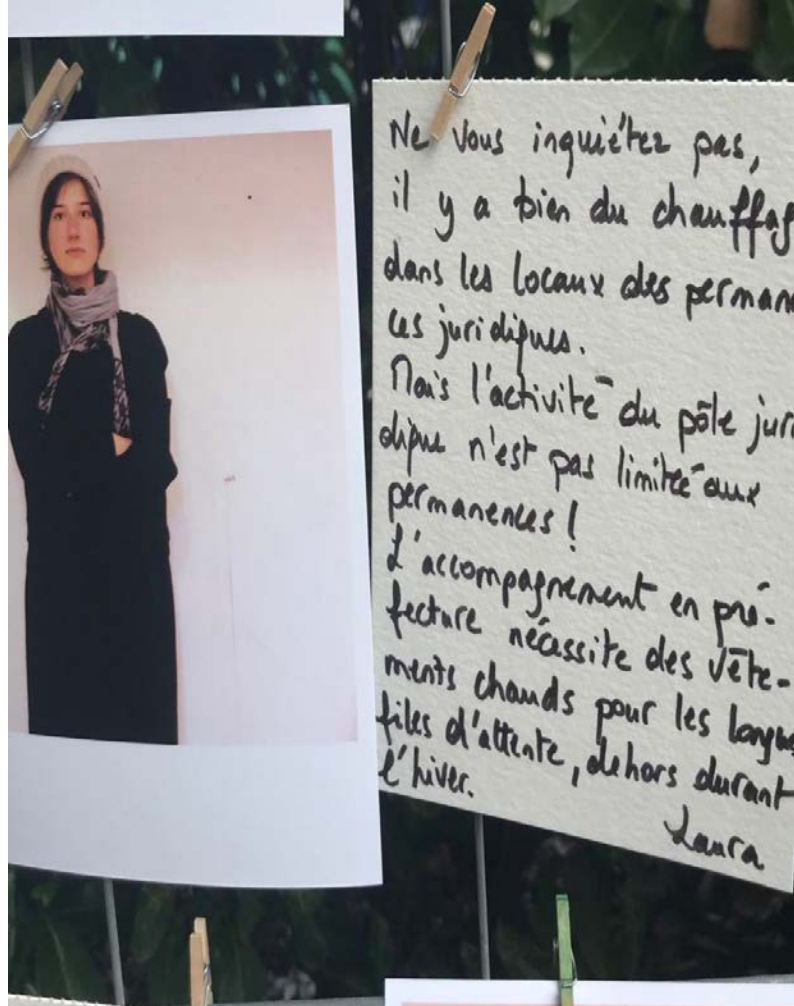


Source : Les visages du travail invisible, 2019 Photo : matériel de terrain de l'auteur (source primaire)

Le droit comme espace de soin collectif



Bénévole et interprète à la préfecture – information sur la permanence, 2019
Photo : matériel de terrain de l'auteur (source primaire)



Source : Laura, Les visages du travail invisible, 2019
Photo : matériel de terrain de l'auteur (source primaire)



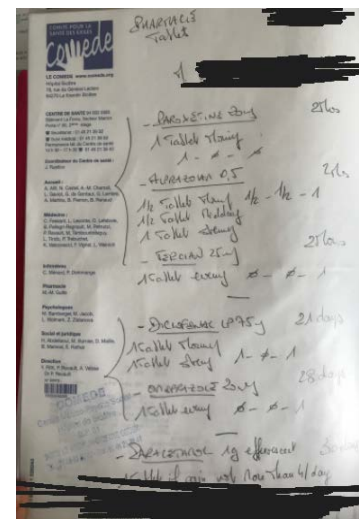
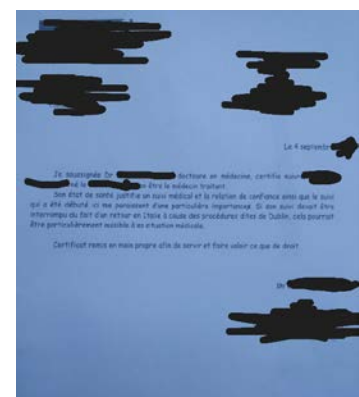
Accompagnement à l'audience CNDA de Monsieur A, interprète, deux bénévoles, Mars 2022
Photo : matériel de terrain de l'auteur (source primaire)

L'invention progressive d'une clinique juridique

Moment A – Accueillir, accompagner et cadrer : le socle relationnel



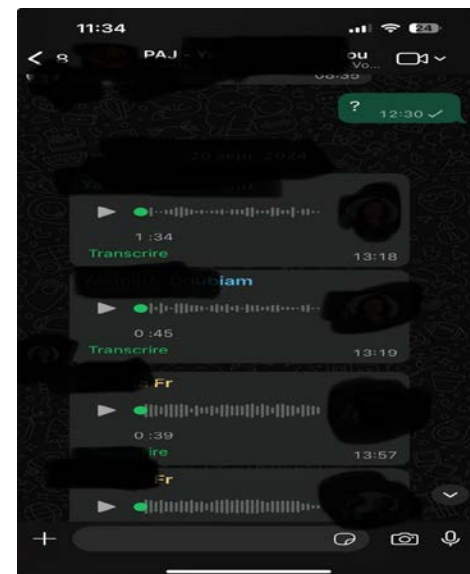
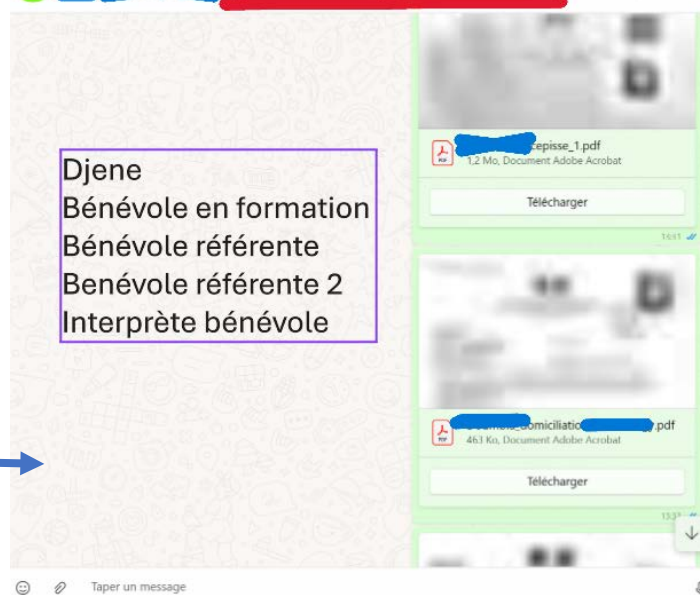
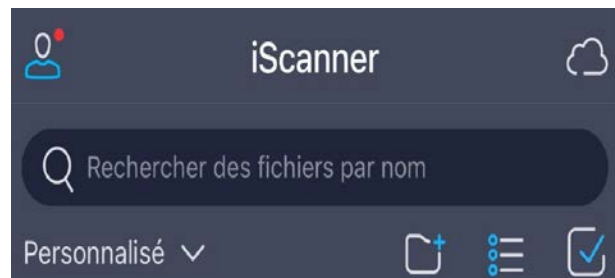
Interprète prenant soin d'un enfant pendant l'accueil de la maman, 2024, Matériel de terrain de l'auteur (source primaire)



iLovePDF
<https://www.ilovepdf.com/numeriser-pdf>

Numériser au format PDF - Scanner gratuit de documents

Numérisez des documents sur votre appareil iOS ou Android et transférez-les vers votre navigateur en utilisant un code QR. Enregistrez des images numérisées ...



- Activités autres
- Certificat médical de concordance
- CMA
- Dublin
- OFPPA
- Santé

Source : matériel de terrain de l'auteur (source primaire)

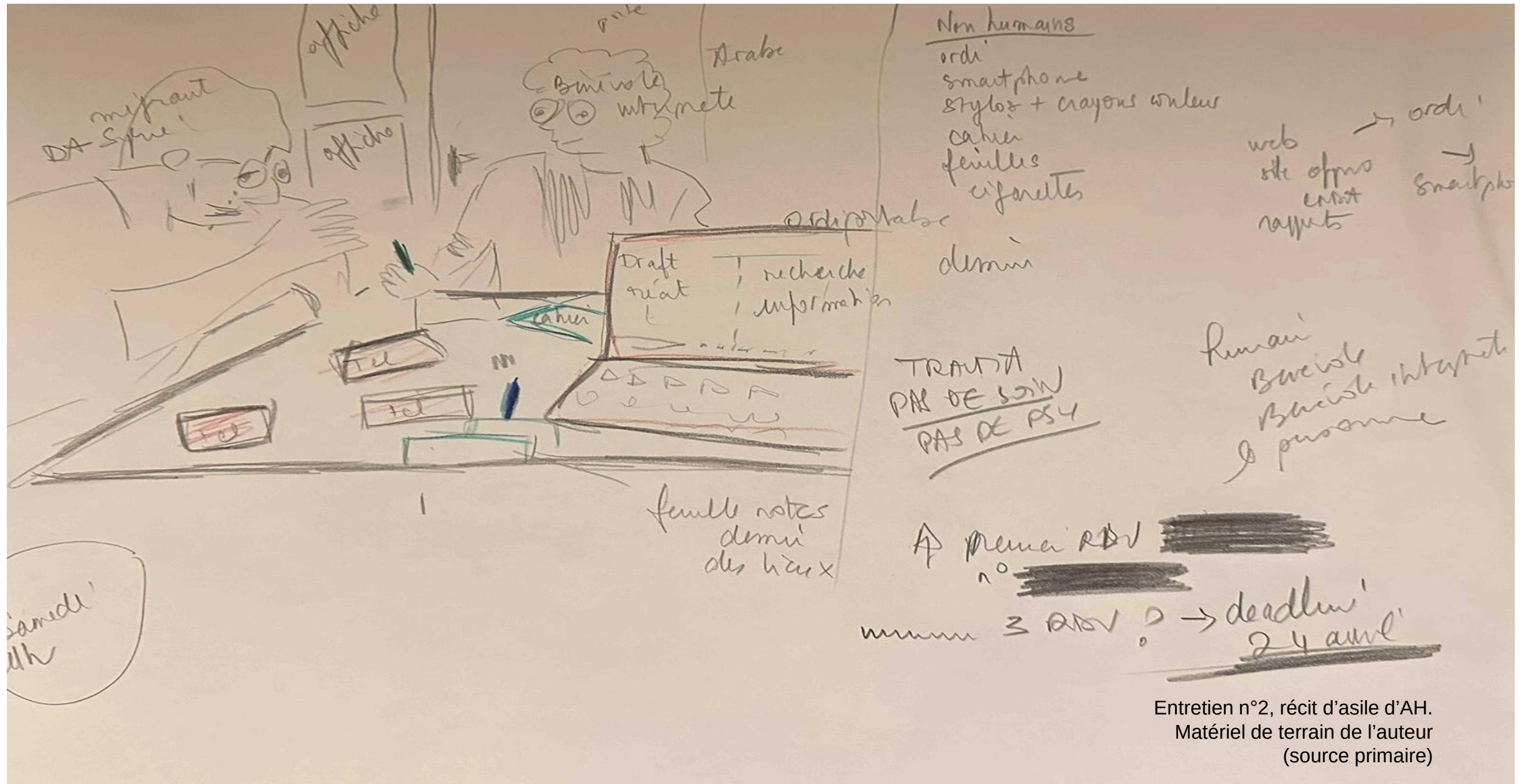
- attestation p. OFPPA
- ne attestation B OFPPA
- ne_récitV_06.02.2024_OFPPA...
- ine_récitV_19.01.24_OFPPA (...)
- ine_récitV_19.01.24_OFPPA (...)
- ine_récitV_19.01.24_OFPPA
- ne_attest_Carlin_psy_25.01,2...
- e_attest_Cours Fr Alphabeti...
- e_CMA_carteADA

L'invention progressive d'une clinique juridique

Moment B – Écrire, traduire, préparer : la fabrique du dossier n'est pas seulement « juridique »



Moment B – Écrire, traduire, préparer : la fabrique du dossier n'est pas seulement « juridique »



Entretien n°2, récit d'asile d'AH.
Matériel de terrain de l'auteur
(source primaire)

ade kandahar
jan
id naswar
Kota
Kozda

Kandahar
Kozda
Kandahar

[illegible]

L'invention progressive d'une clinique juridique

Moment B – Écrire, traduire, préparer : la fabrique du dossier n'est pas seulement « juridique »

Ma famille est propriétaire de la cour. Des locataires vivaient aussi avec nous.

Locataires	Sortie		Coin cuisine / range nourriture	Appartement de M... et ...
☐				Locataires
Toilettes	Appartement de mes parents	Appartement de M... et M...	Locataires	

J'ai vécu dans la cour familiale ... jusqu'à ce que je sois mariée de force à ..., jusqu'à mes 15 ans. A la mort de mes parents, suivant la tradition, mon petit frère ... et moi, nous avons été placés sous la responsabilité de mon oncle ... et sa femme ... Dans l'appartement de mes parents, il y a un salon et une chambre. Mon frère et moi, on a continué de vivre dans la maison de mes parents qui se trouve juste à côté de celle de ... et ... Mes cousins ..., ... sont venus s'installer dans notre maison. Moi, je dormais dans la chambre et les garçons dans le salon. Les filles et les garçons ne dorment pas dans la même pièce. Au décès de ma mère, mon enfer a commencé. C'est très difficile pour moi d'écrire mon histoire et expliquer pourquoi je ne peux pas retourner dans mon pays.

Source : matériel de terrain de
l'auteur (source primaire)

Dossier suivi par : L

Envoyé par LRAR n°

A l'attention de Madame la Préfète de Seine-et-Marne

Préfecture de Seine-et-Marne
12 place des Saints-pères
77010 Melun Cedex

Objet : application de l'art. 17.2 du règlement Dublin demande de placement en demande d'asile sous procédure normale

PADA COALLIA 77
2 bis Avenue Jean Jaurès
77000 Melun

Pièces jointes : Réquis (pièce n°1) ; Arrêté de transfert (pièce n°2) ; Assignation à résidence (pièce n°3) Documents médicaux (pièces n°4 à 8) Convocation (pièce n°9)

Copie :

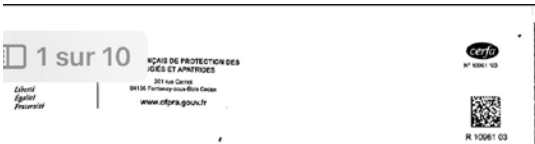
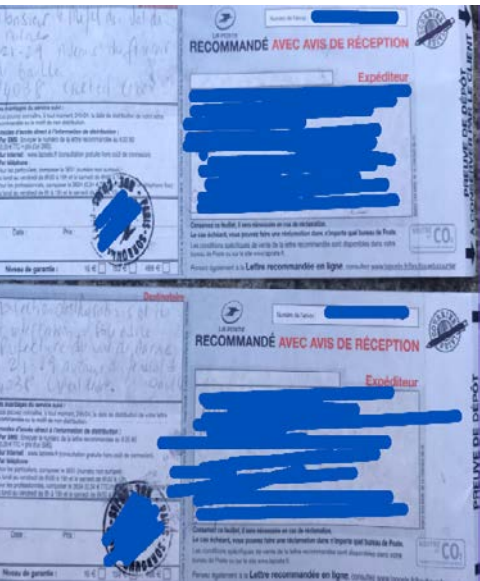
Nous avons l'honneur, Madame la Préfète de Seine-et-Marne, de vous solliciter afin d'attirer votre attention sur la situation de vulnérabilité physique et psychique d'un demandeur d'asile placé sous procédure Dublin en vue de vous demander d'appliquer la clause discrétionnaire, art. 17 du Règlement Dublin III¹, et, par conséquent, de lui permettre d'accéder à sa demande d'asile sous procédure normale.

Mendefera, en Erythrée, de nationalité érythréenne, s'est enregistré à la préfecture de Seine-et-Marne le 27.11.2018. Puis, il a été placé sous procédure Dublin (pièce n°1). Un arrêté de transfert vers l'Italie ainsi qu'une assignation à résidence lui ont été assignés le vendredi 27.11.2018, pièces n°2 et 3. Mendefera n'a pas pu trouver un avocat dans le délai des 48 heures et n'a ainsi pas pu contester son arrêté de transfert.

Emprisonné et torturé durant 3 mois dans son pays d'origine, l'Erythrée, pour avoir pris des jours de repos sans autorisation dans le cadre de son service militaire (illégitime en Erythrée), fuyant les tortures et persécutions, son parcours migratoire est venu aggraver les violences traumatiques qu'il avait déjà subies pour solliciter l'asile en France – à savoir son passage en Libye². Il a été détenu plus de 5 mois en Libye, où il a été à nouveau victime de tortures, de violences physiques et psychiques graves. A son arrivée en Italie, il nous a déclaré avoir

¹ L'article 17 du règlement prévoit la faculté pour un Etat d'examiner la demande d'asile bien que la responsabilité relève d'un autre en application du règlement. Cette faculté est inscrite dans la Constitution (deuxième alinéa de l'article 53-1) et dans le code (dernier alinéa de l'article L.743-4). Cette disposition est invocable par le demandeur (cf. CE, 3 juin 2005, N°281001 et CAA Bordeaux, 12 mars 2009, N°08000065), notamment au regard du respect du droit d'asile dans le pays (cf. CE, 6 mars 2008, N°313913, Dociev et CE, 20 mai 2010, N°339478, epi Othman ou CE, référé, 29 août 2013, N°313512). Le Conseil d'Etat a considéré qu'elle était applicable si une personne pouvait obtenir un titre de séjour de plein droit (cf. CE, référé, 6 novembre 2012, N°363511).

² COMPLETE les références étaient dans d'autres 17



Demande d'asile

Les questions de ce formulaire sont posées en application des dispositions du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA). Les réponses sont couvertes par la confidentialité conformément à l'article L. 121-14 du même code.

Ce formulaire doit être rempli en français et signé. Vous voudrez bien y joindre :

- 2 photographies d'identité récentes, tête nue sur fond clair, format 4,5 cm x 3,5 cm pour vous et pour chacun de vos enfants mineurs présents sur le territoire français ;
- la photocopie de votre attestation de demande d'asile et le cas échéant de votre titre de séjour ;
- la photocopie de la « notice d'information » qui vous a été remise lors de votre enregistrement en préfecture, si votre demande a été placée en procédure accélérée ;
- l'original de votre document de voyage (passport, sauf-conduit, laissez-passer consulaire...) en votre possession.

Vous pouvez y ajouter tous les documents originaux utiles à l'examen de votre demande.

Vous avez 21 jours pour envoyer (cachet de la poste faisant foi) votre demande d'asile complétée à l'Ofpra à compter de la remise de l'attestation de demande d'asile.

A défaut, votre demande pourra être écartée (article L. 531-38 du CESEDA).

Emplacement réservé à l'Ofpra

Emplacement réservé à l'étiquette avec code barre permettant d'identifier le dossier

Demande arrivée le :	Emplacement réservé à l'Ofpra
Demande introduite le :	Proof Enf
Par :	P. naissance
	Nationalité
	Division
	Libs/MA



Madame souhaiterait pouvoir être entendue par
un officier de protection et une interprète femme.
Madame rencontre des difficultés à s'exprimer devant
un homme, à ce jour.

15 Les motifs de votre demande :

Pour quelles raisons sollicitez-vous l'asile ?

Veillez exposer, par un récit synthétique, les éléments essentiels de votre demande d'asile, à savoir les événements à l'origine de votre départ, les motifs de vos craintes en cas de retour dans votre pays d'origine ainsi que l'identité des auteurs de persécutions que vous fuyez. Vous devez également mentionner si vos enfants mineurs présents sur le territoire français sont exposés aux mêmes craintes. S'ils sont exposés à d'autres craintes, vous devez en préciser les motifs.

Il n'est pas nécessaire d'évoquer la situation générale de votre pays d'origine, qui est connue de l'Ofpra.

Vous pouvez joindre tous les éléments que vous jugez utiles à l'appui de votre demande.

Documents joints à la demande d'asile :

1. Récépissé
2. Domiciliation
3. Documents médicaux
4. Attestation de suivi de cours de français niveau Alpha 21-22
5. Attestation de suivi et d'accompagnement du policier judiciaire du Ctrr
6. Extrait de l'acte de naissance copie → d'intérêt direct d'un original

Source : matériel de terrain de
l'auteur 2016-2025 (source
primaire)

Activités autres

Certificat médical de concordance

CMA

Dublin

OFpra

Santé



attestation D, OFpra



ne attestation B, OFpra



ne_récitV_06.02.2024_OFPR...



ine_récitV_19.01.24_OFpra (...)



ine_récitV_19.01.24_OFpra (...)



ine_récitV_19.01.24_OFpra



ne_attest_Carlin_psy_25.01,2...



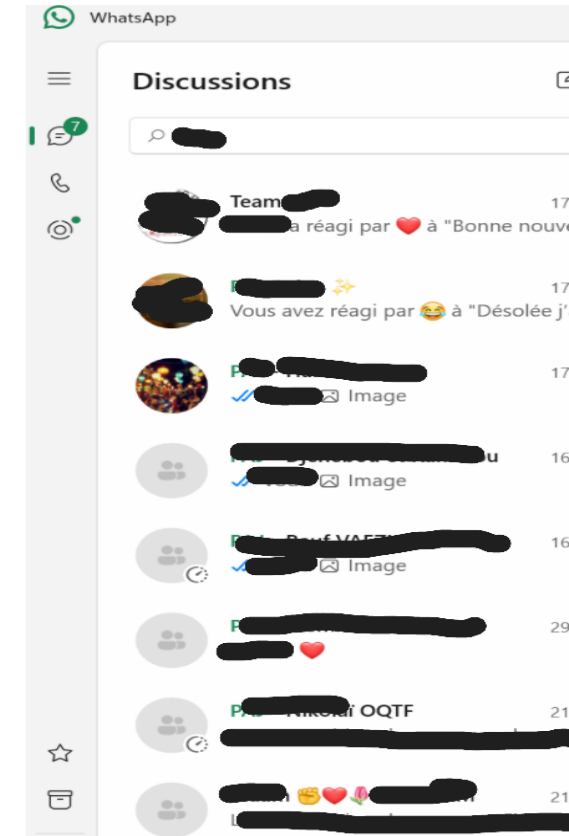
e_attest_Cours Fr Alphabeti...



e_CMA_carteADA

L'invention progressive d'une clinique juridique

Moment C – Tenir la continuité : le “hors-perm” et le coût invisible



Fin de la réunion de préparation à l'OFPPA d'Y, café; , Fin de préparation du récit d'Y. jardin, Echanges WhatsApp., Source : matériel de terrain de l'auteure 2016-2025 (source primaire)

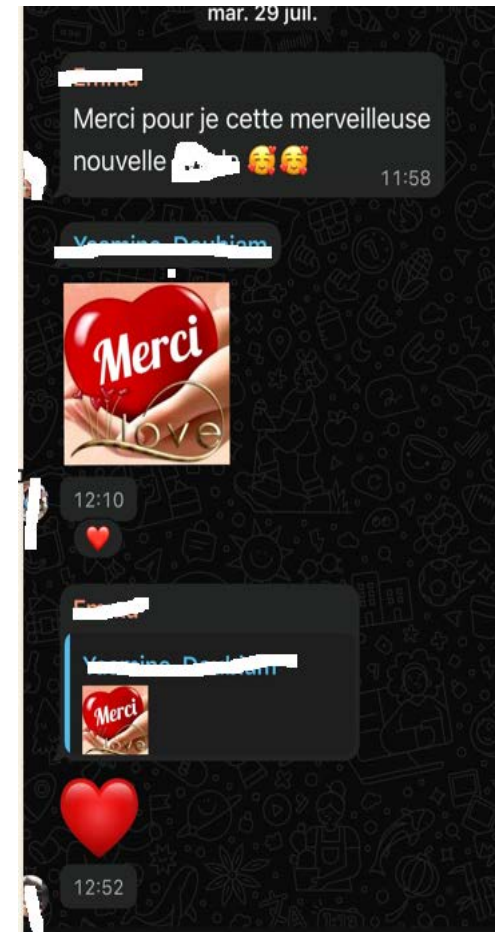
L'entrée par le droit, une porte d'entrée en santé et en santé mentale

Ce terrain montre une syndémie : l'intrication du juridique, du social, du psychique et du médical. Aucune de ces dimensions ne peut être isolée.

- L'entrée par le droit participe à rétablir les conditions sociales et symboliques d'accès au soin.
- Faire droit, ici, c'est d'abord un accompagnement / juridique : redonner à la possibilité d'être reconnu comme sujet de soin.
- Orienter les personnes vers les professionnels et les structures adaptées,
- Chaque accompagnement est une négociation de responsabilité et de sens du juste.
- Penser la fin des accompagnements : renégocier la suite des relations, laisser la place au droit à l'oubli

Conclusion – Réparer, réhabiter, faire ensemble

Thank you for your attention !



Grazie mille !

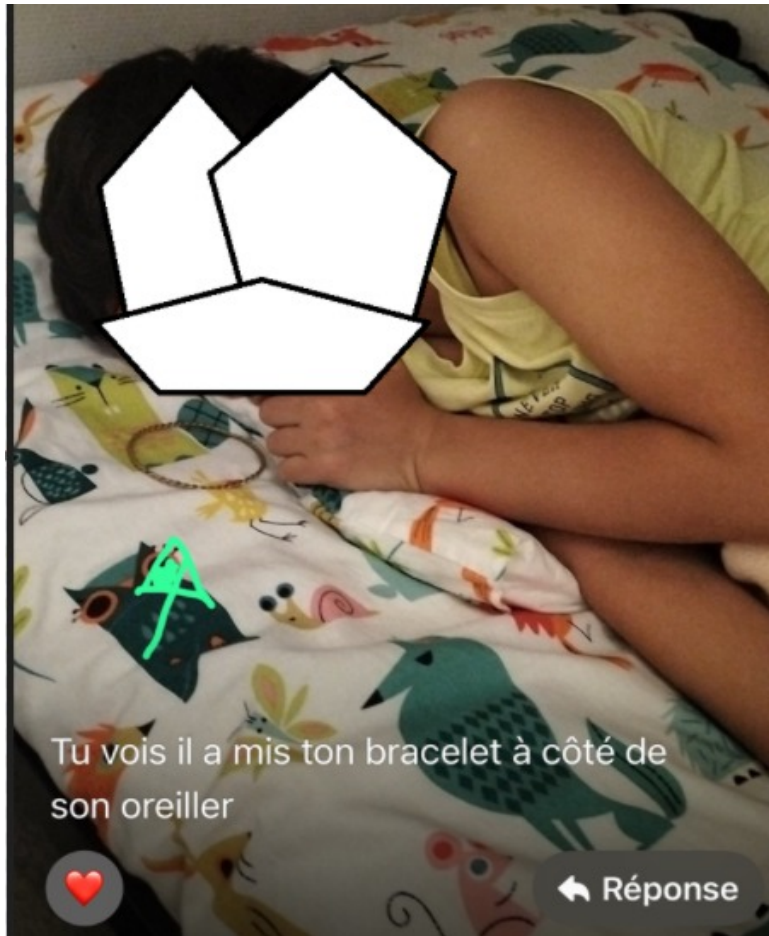
Merci !

በዙሕ የቅንብሮ !

شكراً

تشكر

Sans oublier la place des enfants



Source : matériel de terrain de l'auteur (source primaire)

Dr Florence Louppe & Dr Stéphanie Puechavy

**Médiations en santé d'approche transculturelle au
Samusocial de Paris**

Créer un espace pour le soin du lien

samusocial
Paris

Félice Azéma

Santé mentale et inégalités éducatives : prendre soin des élèves à travers l'enseignement du français

Un retour d'expérience

Conclusion générale

Points communs

L'accompagnement de trajectoires de vie brisées ne relèvent pas uniquement de la clinique individuelle **mais d'une configuration syndémique.**

Faire ensemble autrement et avec les personnes concernées.

La santé mentale publique **ne se joue pas que dans les institutions sanitaires et médico-sociales.**

Elle se construit **dans les interstices**, et des espaces tels que :

- médiation
- lien
- confiance

→ Invitation à penser des **alliances intersectorielles, associatives et citoyennes**

Perspectives pour la table ronde

Ce symposium est une invitation à :

- Penser et faire autrement, et *ensemble*,
- Ouvrir la santé mentale publique à des pratiques plus inclusives, transversales et humaines, complémentaires,
- Envisager le soin en dehors des institutions et la contribution aux soins d'acteurs extérieurs à la sphère médicale,
- Faire de la démocratie en santé non pas un idéal abstrait, mais un travail collectif concret, situé et partagé.

Merci pour votre écoute & à vous la parole !

Contacts

Stéphanie Larchanché : slarchanche@gmail.com

Lynda Sifer-Rivière : lynda.sifer.riviere@gmail.com ; lynda.sifer-riviere@inserm.fr

Florence Louppe : f.louppe@samusocial-75.fr

StéphaniePuechavy : s.puechavy@samusocial-75.fr

Félice Azéma : azema.felice@gmail.com